

## HÔTEL DE RÉGION

AVENUE PAUL LACAVÉ - PETIT PARIS  
97109 BASSE-TERRE CEDEX  
TÉL. : 0590 80 40 40



www.regionguadeloupe.fr

Facebook @RegionGuadeloupe

Twitter CRGuadeloupe

Instagram Région-Guadeloupe



Basse-Terre, le mardi 21 avril 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Conférence Territoriale de l'Action Publique : 2<sup>e</sup> réunion en urgence

A l'initiative de son président Ary CHALUS, la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) s'est réunie en urgence, ce mardi 21 avril 2020. Tenue pour la deuxième fois en visio-conférence et en formation exceptionnelle dans ce contexte particulier, il a notamment été permis aux parlementaires, tous présents, ainsi qu'à la directrice générale de l'ARS Valérie DENUX ; d'y participer.

Cette CTAP avait comme ordre du jour, le suivi de la situation sanitaire et économique de la Guadeloupe, suite à la pandémie de COVID-19 et le confinement décrété au mois de Mars 2020. Par ailleurs, il s'agissait pour les membres de la CTAP d'échanger sur les actions qui ont été entreprises par les collectivités mais également de formuler leurs attentes à l'adresse de l'autorité sanitaire et du représentant de l'État en Guadeloupe. Plusieurs points sont à retenir :

#### 1) Alertes

##### Respect des règles de confinement et de déplacement

Les membres de la CTAP confirment leur accord visant à maintenir un confinement strict de la population afin d'éviter une phase de rebond de l'épidémie. Si la cinétique de la maladie est pour le moment favorable avec un nombre de cas relativement stable, tout relâchement pourrait s'avérer désastreux. Un durcissement des mesures de confinement a été évoqué par l'autorité préfectorale.

#### 2) Autres points de discussion

##### Élargissement de l'échantillon de la population testée

Les membres de la CTAP ont demandé aux autorités sanitaires et préfectorales d'augmenter les tests réalisés en vue de la phase de déconfinement. La directrice de l'ARS a indiqué vouloir accélérer cette nouvelle étape, en augmentant les lieux de réception des personnes présentant des symptômes, afin d'obtenir une cartographie plus précise du nombre de cas avérés.

##### Pouvoir d'achat des ménages et augmentation des prix

Les membres de la CTAP ont relayé aux autorités préfectorales le constat fait par la population de l'augmentation des prix des produits alimentaires mais également du FRET aérien et maritime. Ils ont ainsi interpellé le préfet sur la nécessité de surveiller la fluctuation des prix et de s'assurer de leur conformité avec le bouclier qualité prix appliqué en Guadeloupe. Enfin, les élus appellent au contrôle régulier des prix par les services de l'État afin de maintenir le pouvoir d'achat des ménages.

Contact Presse Région : Jean-Luc GOUBIN – 0690 5007 28 – [jgoubin@cr-guadeloupe.fr](mailto:jgoubin@cr-guadeloupe.fr)



### Distribution de masques

Les membres de la CTAP se sont résolus à œuvrer à une meilleure coordination des différents acteurs, collectivités/État, concernant le circuit d'approvisionnement et de distribution des masques. Afin de répondre à la demande en augmentation mais aussi aux besoins exprimés par les professionnels, les membres de la CTAP s'engagent à soutenir les initiatives de fabrication des masques « pays », mais dans le strict respect des normes en vigueur.

### Rentrée scolaire post-confinement

Le président de Région, a pour sa part, émis un avis défavorable à l'ouverture des établissements scolaires le 11 mai sans une consultation préalable et élargie à tous les acteurs.

Les membres de la CTAP se sont résolus à garantir pour les élèves, la communauté éducative et le personnel municipal, en totale concertation avec l'ensemble des maires, des conditions d'accueil optimales si un retour aux classes était à prévoir le 11 mai au sein des établissements scolaires. Il s'agira également de rassurer professeurs et parents d'élèves.

Une nouvelle CTAP est d'ores et déjà programmée la semaine prochaine avec le recteur d'académie et les maires, spécifiquement consacrée à la question de la rentrée scolaire.

### Distribution de l'eau potable

Les membres de la CTAP ont à nouveau affirmé l'impérieuse nécessité dans le contexte actuel de crise sanitaire liée à l'épidémie Covid-19 et de sécheresse, de prendre les dispositions permettant de répondre aux besoins d'approvisionnement en eau de la population.

Ils ont par ailleurs réaffirmé l'impératif de sécuriser juridiquement l'ensemble des dispositions de ce plan de mutualisation des moyens (humains et matériels) ; objectif qui nécessite l'accompagnement de l'État du fait de la nécessité de procéder à la réquisition de prestataires et dans certains cas, à la demande des EPCI, de personnels des opérateurs publics et privés, si aucune autre solution n'est possible.

Les EPCI, les opérateurs techniques en charge de la gestion de l'eau ont prévu de se réunir dans l'après-midi du 21 avril avec pour objectif d'arriver à un accord sur un plan global de continuité d'activité mutualisant les moyens de chaque opérateur pour une gestion de l'eau optimisée.

A l'issue de cette réunion, les conclusions seront présentées lors d'une réunion prévue demain, le mercredi 22 avril, en présence du préfet, pour statuer définitivement sur les modalités de ce plan.

## **3) Propositions/réflexions de sortie de crise**

### Ouverture des lignes aériennes et maritimes

Les membres de la CTAP se sont résolus à poursuivre les réflexions sur les modalités de déconfinement et à arrêter la stratégie à mettre en œuvre pour éviter une circulation accélérée du virus sur le territoire. Une attention particulière doit être accordée à l'arrivée prochaine en Guadeloupe d'un nombre important d'étudiants ainsi que des vacanciers du mois d'août. Il importe de trouver le juste équilibre entre la protection sanitaire et un trafic aérien plus ouvert.

### Consultation citoyenne en vue de la sortie de crise

En présence du préfet de Région, de la directrice de l'ARS et des parlementaires, les parties présentes confirment leur accord pour la saisine du CESER et du CCEE comme l'a proposée le président du conseil régional, en vue de réaliser une large consultation de la société civile visant à recueillir ses attentes et ses propositions, afin de préparer la rentrée scolaire et la relance économique qui suivra la période de confinement. Le conseil départemental, les maires et les EPCI seront associés à cette consultation.

